



YORKSHIRE TERRIER CLUB

REGIONALE D'ELEVAGE

avec attribution du titre

CHAMPION CLUB ADULTE et CHAMPION CLUB JEUNE du YTC



Parc des Expositions

Samedi 20 Mars 2021

Juge C. Karcher

Le Dimanche 21 Mars 2021 dans le cadre du CACIB

Spéciale de race jugée par M. FROELICH

Programme

8h00 Ouverture des portes - Entrée des chiens et Contrôle vétérinaire.

9h30 Début des jugements.

Les TAN se dérouleront au cours de la matinée.

IMPORTANT: La Société Canine du Bourbonnais offre une possibilité de 20% de réduction sur les frais d'engagement à l'exposition spéciale de race du lendemain Dimanche 21 Mars 2021. Inscrivez vous obligatoirement en premier sur cédia à la Régionale: la remise de 20% sera appliquée directement pour ce chien à l'exposition spéciale de race du lendemain.

Le jury est susceptible de modifications en fonction du nombre de chiens inscrits ou de l'indisponibilité des juges.

Extraits du Règlement des Expositions

Le règlement complet des expositions de la SCC peut être consulté en ligne sur <https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>

1. La Régionale d'Elevage du Yorkshire Terrier Club est ouverte à tous les propriétaires de Yorkshire. Tous les chiens devront obligatoirement être âgés de quatre mois au moins. Ils devront être en bonne santé.
2. Le but de cette Régionale d'Elevage est de rechercher des sujets bien typés et bien équilibrés, ayant suffisamment de qualités apparentes pour faire de bons reproducteurs.
3. Les chiens pourront être engagés dans les classes ci-après et seront jugés dans cet ordre là:

BABY : de 4 à moins de 6 mois
PUPPY : de 6 à moins de 9 mois
JEUNE : de 9 à moins de 18 mois
INTERMEDIAIRE : de 15 à moins de 24 mois
OUVERTE : à partir de 15 mois
CHAMPION : à partir de 15 mois Uniquement pour les chiens Titulaires de titres de Champion officiellement reconnus par la S.C.C. et la F.C.I
VÉTÉRAN : à partir de 8 ans

Pour la classe Champion, joindre une copie des titres de champion.

4. Tous les chiens d'une même classe et d'un même sexe seront présentés sur le ring et examinés individuellement et tous ensemble par un juge spécialiste de la race. Chaque chien se verra attribuer un qualificatif.

Dans les classes BABY, PUPPY:

Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur

Les 4 premiers chiens sont classés.

Dans les classes JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, VETERAN et CHAMPION :

Excellent - Très Bon - Bon - Suffisant - Disqualifié - Ne peut être jugé.

Les **4 meilleurs** sujets ayant obtenu le qualificatif EXCELLENT sont classés.

EXTRAITS REGLEMENT TITRES CHAMPIONS CLUB :

(voir règlement complet sur le site du YTC).

TITRE CHAMPION CLUB ADULTE (pour les chiens ayant obtenu l'excellent).

Le titre de champion Club sera décerné au meilleur adulte de chaque sexe entre les gagnants de la classe Intermédiaire et Ouverte.

Le 2ème meilleur adulte de chaque sexe est désigné entre le deuxième de la classe qui a obtenu le titre de meilleur adulte et le gagnant de l'autre classe: il obtient 50 points.

Dans le cas où un chien obtient 50 points pour le titre de Champion Club Adulte, les 50 points complémentaires devront être obtenus dans un délai maximum de deux ans après l'obtention des premiers 50 points.

TITRE CHAMPION CLUB JEUNE:

Pour les chiens engagés en classe jeune.

Le titre de Champion Club Jeune sera décerné au chien classé premier excellent de chaque sexe.

Ce titre purement honorifique n'est pas mentionné dans les documents officiels de la SCC, de la FCI et du YTC.

Il n'est pas pris en compte pour les inscriptions et classements dans les expositions officielles nationales, internationales ou régionales.

Un chien qui a le titre de CHAMPION CLUB ADULTE ou CHAMPION CLUB JEUNE n'obtiendra ce titre qu'une seule fois.

Il ne pourra pas être représenté dans une autre Régionale d'Elevage.

Il existe également d'autres classes non individuelles.



YORKSHIRE TERRIER CLUB

REGIONALE ELEVAGE - SAMEDI 20 MARS 2021- MONTLUÇON

DEMANDE DE PARTICIPATION

Une feuille par chien - écrire en majuscules (photocopie acceptée)
À expédier à CÉDIA - RE Yorkshire Terrier Montluçon
67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM
Par courrier jusqu'au 6 Mars 2021 (avec le règlement à l'ordre du YTC).
En ligne sur www.cedia.fr jusqu'au 7 Mars 2021 (paiement CB sécurisé)

Sexe : Mâle Femelle

Nom du Chien: _____

N° Livre origines: _____ N° identification: _____ né(e) le: _____

Engagé en classe individuelle : (cocher la classe retenue)

BABY - PUPPY - JEUNE - INTERMEDIAIRE - OUVERTE - CHAMPION - VETERAN -

Autre Classe : NE CONCOURANT PAS

Nom du père: _____

Nom de la mère: _____

Nom du producteur: _____

Nom du propriétaire: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ VILLE: _____ Pays: _____ Téléphone: _____

Adresse mail: _____

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION				
		Adhérent 2021	Non adhérent	Sommes adressées
<input type="checkbox"/>	1 ^{er} chien catalogue compris	34 €	44 €	
<input type="checkbox"/>	2 ^{ème} chien	29 €	39 €	
<input type="checkbox"/>	3 ^{ème} chien et suivant	24 €	34 €	
<input type="checkbox"/>	Baby (de 4 à 6 mois)	17 €	27 €	
<input type="checkbox"/>	Puppy (de 6 à 9 mois)	17 €	27 €	
<input type="checkbox"/>	Vétéran (à partir de 8 ans)	Gratuit	12 €	
<input type="checkbox"/>	Test Aptitude Naturelle	15 €	30 €	
<input type="checkbox"/>	Confirmation seule	15 €	35 €	
<input type="checkbox"/>	Chien ne concourant pas	Gratuit	20 €	
<input type="checkbox"/>	Adhésion ou renouvellement Année 2021 obligatoire			
TOTAL:				
Chèque libellé à l'ordre du YTC				

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus (ou figurant au verso). J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenal ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon rencontre.

Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. »

Date : _____ Signature : _____

Le règlement sanitaire est le règlement en vigueur dans toutes les manifestations officielles de la S.C.C., au jour de la Nationale d'Elevage. Tous les chiens devront passer au contrôle vétérinaire le jour de l'exposition et présenter leur carnet de vaccination et carte de tatouage ainsi que leur certificat de naissance ou pedigree.

Il est demandé aux exposants que les chiens soient vaccinés et à jour des vaccinations suivantes :

Rage (pour les chiens venant de l'étranger), maladie de Carré, Hépatite, Parvovirose, Leptospirose, Toux de chenal.

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés

En cas d'annulation pour cas de force majeure, les engagements ne seraient pas remboursés, de nombreux frais étant engagés avant la date de l'exposition. Les exposants seraient prévenus dans toute la mesure du possible.

Le Yorkshire Terrier Club organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC. Pour tout point non précisé dans ce règlement, c'est le règlement en vigueur dans les expositions nationales de la S.C.C. qui est applicable.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DEMANDE D'ENGAGEMENT

- **La photocopie de votre carte d'adhérent 2021**
- La photocopie du certificat antirabique pour les chiens venant de l'étranger
- La photocopie du titre pour l'engagement en Classe Champion
- Le règlement par chèque à l'ordre du YTC pour les engagements papiers
- Les engagements non accompagnés de leur règlement ne seront pas pris en considération.

